



## Informatique engendrant une enorme facture...

Par **Tony16**, le **23/08/2013** à **15:53**

Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente en quelques mots, Tony, technicien informatique âgé de 30 ans, employé dans une SSII Charentaise, et ma mission consiste à être le DSI d'un de nos clients. (Donc gestion du parc info, des serveurs, des équipements réseaux ainsi que des contrats avec différents prestataires...).

J'ai un souci, a priori (je suis toujours en cours d'investigation) un de mes équipements réseau est devenu fou, ou a été piraté, et depuis deux mois appelle de façon transparente un N° surtaxé. (plus de 60000 appels, autant dire une facture qui avoisine les 7000€).

France Télécom ne prend pas en charge puisque ce n'est pas un de leur équipement qui commet la faute, mon prestataire de téléphonie non plus.

Lorsque je regarde la configuration et l'historique du fameux boîtier mis en cause, rien, aucun appel sortant.

Que me conseillez-vous de faire, ai-je un recours quelconque pour cela ? (autant dire, ne pas avoir à payer ces 7000€)

Je ne dirais rien si c'est un des salariés qui appelait des téléphones roses :) mais en l'occurrence c'est totalement transparent, je ne pouvais m'en apercevoir et à savoir, aucune modification n'a été apportée à cet équipement depuis des années...donc on peut également émettre l'hypothèse d'un piratage.

Merci par avance de vos conseils.

Cordialement, Tony.

Par **trichat**, le **24/08/2013** à **11:54**

Bonjour,

Votre question relève davantage, au moins dans un premier temps, d'un site où interviennent des experts en informatique plutôt qu'un site de renseignements juridiques.

Lorsque l'origine du "désordre" que vous invoquez aura été déterminée, alors peut-être qu'une solution juridique à votre problème de facturation pourra vous être proposée.

D'ailleurs qui subit cette surfacturation? Vous, à titre personnel ou un de vos clients? Votre exposé est un peu flou.

Cdt

Par **moisse**, le **03/09/2013** à **17:45**

Bonjour,

C'est un virus informatique de type "E-DIALER" qui nécessite que l'installation compromise ait accès au réseau téléphonique fixe ou mobile.

Il y a donc un ordinateur ou un serveur équipé d'un modem et d'un accès au réseau téléphonique qui est infesté.